

CHARTE du Randonneur de la Grande Randonnée Vers PARIS

- Animaux Interdits (chien etc...)
- Ne pas dépasser l'ambassadeur
- Ne pas quitter la randonnée sans en avertir le serre-file
- Ne pas jeter d'emballage au sol
- En cas d'arrêt technique , laisser le sac à dos sur le chemin
- Contenu du sac à dos : eau , nourriture , ordonnance et médicaments , seul le conjoint peut donner les médicaments
- Toutes les boissons alcoolisées sont interdites
- Rester toujours dans un groupe où il y a un encadrant (gilet jaune ou orange)
- En cas de problème , s'adresser à un encadrant
- Hors agglomération , marcher toujours du même côté que l'encadrant

Conseils pratiques

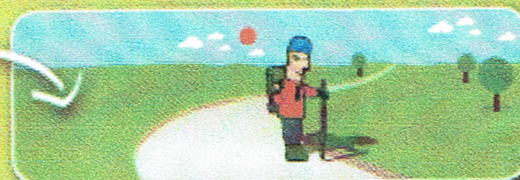
1

Toujours emprunter, si c'est possible, le trottoir ou l'accotement existants.



2

En l'absence d'accotement, le randonneur doit marcher à gauche face à la circulation.



3

Pour un groupe de randonneur, en l'absence d'accotement, celui-ci doit marcher à gauche en file indienne, ou, à droite en sous groupes d'une longueur maximale de 20 mètres, distants entre eux d'une cinquantaine de mètres, et signalés dès la tombée de la nuit par des feux blancs à l'avant et rouges à l'arrière.

